

TRANSTEC



BURUNDI

ECHO

—

**Evaluation des
Plans Globaux ECHO 2000/2001**

*

Sécurité alimentaire et production agricole

RAPPORT FINAL

Date : décembre 2001
Expert : Michel Leblanc

Ce rapport a été produit à la demande de la Commission européenne et financé par celle-ci. Les commentaires contenus dans ce rapport ne reflètent que les opinions du consultant.

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
1. Résumé	3
2. Introduction	7
3. Contexte sectoriel	8
4. Analyse des plans globaux 2000 – 2001	10
4.1. Logique des interventions	10
4.1.1. Stratégies	10
4.1.2. Cohérence, complémentarité et coordination	11
4.1.3. LRRD	12
4.2. Analyse de la mise en œuvre des programmes	12
4.2.1. Sous-secteur : aide en intrants agricoles	12
4.2.2. Sous-secteur : Rations de Protection de Semences (RPS)	14
4.2.3. Sous-secteur : actions de sécurité alimentaire	15
5. Aspects transversaux	17
Aspect genre	17
Sécurité	17
Environnement	17
SIDA et paludisme	17
Visibilité	18
6. Conclusions sur les plans globaux	18
7. Recommandations	19
8. Enseignements	21
Annexes	22
1. Termes de référence	23
2. Abréviations	28
3. Carte des régions couvertes par les opérations financées sous le Plan Global	29
4. Listes des personnes interviewées et des sites visités	30
5. Liste des documents consultés	32

1. RESUME

Evaluation des plans globaux 2000 et 2001 au Burundi : domaine agriculture et sécurité alimentaire

Date de l'évaluation : du 27 septembre au 24 octobre 2001

Nom du consultant : M. Michel Leblanc

Objectif et méthodologie

L'objectif de la mission était de faire une évaluation indépendante et structurée des Plans Globaux 2000 et 2001 d'ECHO au Burundi ; et d'obtenir l'information et l'argumentation devant permettre à ECHO de décider des stratégies à suivre et d'améliorer les actions futures.

La méthodologie adoptée par l'évaluation repose sur l'étude de documents collectés tant à Bruxelles qu'à Bujumbura, la réalisation d'interviews structurées de responsables du programme, et des visites sur le terrain pour se rendre compte des réalisations in situ. La structuration de l'évaluation se base sur le modèle du cadre logique des interventions, dans lequel les critères de pertinence (correspondance aux besoins), d'efficacité (opportunité de la démarche), d'efficience de la mise en œuvre, d'impact et de pérennité sont analysés. Les analyses ont porté tant sur les aspects de programmation (où l'évaluation a apprécié en premier lieu les critères de pertinence et d'impact attendu), que sur les aspects de la mise en œuvre des programmes par les partenaires (où sont concernés en priorité les critères d'efficacité, d'efficience et de recherches de solutions à assurer la pérennité). L'analyse des contextes généraux (sociaux & politiques, macro- & microéconomiques) ainsi que du contexte sectoriel ont servi de base à l'élaboration des recommandations sur les stratégies d'intervention préconisées pour ECHO dans le court et le moyen terme, en se référant au scénario de développement politico-économique le plus probable.

Conclusions principales

La malnutrition et l'insécurité alimentaire qui prévalent depuis 1993 au Burundi ont diverses causes :

1. L'existence d'un déficit alimentaire structurel ;
2. Des contraintes au stockage et à la commercialisation des vivres, résultant en une instabilité des approvisionnements ;
3. Un accès insuffisant à l'alimentation d'une large frange de la population, suite à des restrictions à l'accès des terres et à l'interruption des activités économiques ;
4. Une mauvaise utilisation des aliments conduisant à des carences nutritionnelles.

Les réponses des organisations humanitaires à cet état de crise se sont articulées autour de trois mesures :

1. Suppléer l'alimentation par la fourniture de rations thérapeutiques, de rations nutritionnelles, de rations familiales de protection, par des distributions d'aliments ad hoc, et par des distributions de rations de protection de semences.
2. De fournir des intrants agricoles afin de recapitaliser les exploitants agricoles et de leur permettre de produire.
3. D'appuyer les ménages ruraux les plus vulnérables par une recapitalisation et un encadrement d'activités économiques générateurs d'aliments et de revenus.

Le diagnostic de l'impact obtenu par cet ensemble d'actions dans le domaine de la sécurité alimentaire est globalement positif. Elles ont en effet permis d'atténuer les conséquences de la crise : le taux de malnutrition a globalement diminué dans le pays ; et l'on constate une certaine reprise des activités agricoles, qui a aussi été favorisée par une météorologie favorable en 2001.

La stratégie suivie par ECHO en appui à la sécurité alimentaire s'est articulée autour des axes suivants :

1. Le Plan Global 2000 de ECHO avait ciblé d'une part les quelques 103.690 bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM distribuée dans l'ensemble du pays ; et d'autre part 4.480 bénéficiaires des programmes de sécurité alimentaire mis en œuvre par 3 ONG dans les provinces de Kayanza, Bururi et Gitega. Les instruments d'intervention proposés dans le document du plan Global comprenaient une aide alimentaire d'urgence ciblée sur les populations des camps de déplacés et des centres nutritionnels, et des actions pilotes de sécurité alimentaire comprenant 3 volets : la promotion d'initiatives de petit bétail, la distribution de semences & d'outils agricoles, et la démonstration de cultures alternatives.
2. Dans le Plan Global 2001, ECHO a ciblé en général les populations rurales en situation de précarité. Les instruments d'intervention retenus, notamment la distribution de semences, d'outils agricoles et de rations de protection de semences ont correspondu aux besoins les plus aigus. De plus, une certaine priorité a été donnée à des actions plus pérennes, notamment l'appui à la capitalisation et à l'encadrement de ménages ruraux vulnérables afin que ceux-ci deviennent auto-suffisants.

En conclusion, les stratégies des plans globaux 2000 et 2001, quoique exprimées succinctement dans les documents, ont répondu à des besoins prioritaires identifiés, quoique les risques et hypothèses liés au Plan Global 2000 n'aient pas été prévus. Les outils proposés pour répondre aux besoins étaient par contre pertinents et adaptés.

Cependant, dans la mise en œuvre des programmes, des déficiences ont pu être constatées. Celles-ci sont :

- La méthodologie utilisée pour cibler les bénéficiaires des distributions d'intrants agricoles (et des RPS), quoique pertinente sur papier (utilisation de critères de vulnérabilité), n'a pas permis d'éviter les cas d'abus. Il s'en est suivi des cas de ménages vulnérables écartés délibérément des listes, et des inclusions dans les listes de bénéficiaires non-vulnérables.
- Tandis qu'une étude d'impact menée en 1999 avait démontré l'importance de compléter les distributions de semences avec des rations de protection de semences (afin d'éviter que les bénéficiaires ne consomment les semences distribuées) ; une mini-enquête menée en 2001 démontrait l'impact plutôt limité des RPS (pour la majorité des bénéficiaires, les semences auraient été plantées même en absence de RPS). En attendant les résultats d'une enquête qui est en cours et dont les résultats seront dévoilés fin 2001, il semblerait que la distribution continue de rations RPS dans les conditions actuelles pourrait être mise en doute.
- Le ciblage des bénéficiaires des actions de sécurité alimentaire s'est fait selon des démarches variées suivant les partenaires. Alors que les deux critères de précarité (des ménages) et de pérennité (des activités) auraient dû être retenus conjointement pour sélectionner les bénéficiaires, le ciblage n'a parfois eu lieu que sur un seul de ces critères : sélection de déplacés (en situation de précarité, mais dont l'action ne sera pas pérenne) ou de groupements déjà existants (pérennes, mais pas nécessairement précaires).
- Des résultats décevants de certains projets de sécurité alimentaire sont dus à un manque de préparation, et en particulier par un manque d'appréciation du degré d'absorption par les bénéficiaires de certains intrants agricoles (volaille non rentable, lapins ne correspondant pas à une demande, caprins étant la cible préférée des pilleurs...).

La mission estime cependant que la mise en œuvre des programmes d'aide alimentaire et de sécurité alimentaire a eu un impact globalement positif et a touché en priorité les plus démunis, et ce malgré les déficiences constatées ci-dessus.

Recommandations

Dans l'objectif global d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous les ménages au Burundi, *les besoins prioritaires généraux* sont de :

- Continuer à appuyer la recapitalisation des exploitants agricoles ;
- Faciliter l'accès aux terres des plus vulnérables (déplacés et rapatriés en particulier) ;
- Améliorer la fertilité des sols ;
- Disponibiliser les intrants agricoles, et améliorer la qualité des semences.

Dans le moyen terme, les acteurs humanitaires devront adopter une stratégie d'appui continu dégressif afin de pouvoir répondre aux défis suivants :

- Garder une capacité de réponse à des situations de crises ponctuelles aiguës pouvant se présenter ;
- Garder une large flexibilité afin d'être prêt à répondre aux défis d'un retour des déplacés et de réfugiés vers leurs lieux d'origine. Ceci concerne en particulier les provinces de Makamba, Muyinga, Rutana, Ruyigi et Bururi, où une part importante de la population est toujours déplacée.
- S'impliquer davantage dans des actions de réhabilitation ciblant les populations les plus vulnérables ;
- En fonction de l'évolution de la situation politique et sécuritaire, préparer une stratégie de retrait et de remise aux instruments de développement.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, cette stratégie se traduit par l'assurance d'une disponibilité d'aliments (thérapeutiques et autres) en stocks nationaux et régionaux afin de pouvoir répondre à des besoins conjoncturels et de crise ; et par une amélioration des méthodologies de ciblage des bénéficiaires. De plus, l'assistance devra mieux prendre en compte les risques concernant les effets de distorsions de marchés et de dépendance à l'aide.

La mission recommande à ECHO les orientations suivantes :

1. D'appuyer le renforcement du ciblage des actions d'aide alimentaire par la mise en place d'un Système d'Information et d'Alerte Précoce sur la Sécurité Alimentaire et la Santé. Un premier système, dénommé SARGIA, fut mis en place en 1989 par la FAO/PNUD, mais fut ensuite abandonné. Un système simple, basé sur quelques indicateurs-clés, en collaboration avec l'initiative SICIIV de la FAO, devrait permettre de mieux cerner les besoins humanitaires au niveau des provinces et de répondre plus rapidement et efficacement aux crises ponctuelles. La coopération française a dépêché un expert au Burundi pour étudier la mise en place d'un tel système.
2. S'assurer qu'une capacité de réponse rapide aux besoins alimentaires sera en place, en finançant si nécessaires les opérations logistiques du PAM d'acquisitions et d'acheminement de vivres.
3. Préférer les actions d'auto ciblage des bénéficiaires de l'aide alimentaire, en co-finançant éventuellement des projets « vivres contre travail » à haute intensité de main d'œuvre visant à l'aménagement des terres de marais, la réhabilitation des systèmes d'irrigation, la mise en place de mesures anti-érosives, et la réhabilitation de terres arables.
4. Continuer à appuyer des actions de recapitalisation de ménages ruraux vulnérables en co-finançant des projets de groupements associatifs de production agricole ciblés en priorité sur des critères de vulnérabilité et de pérennité ; et y ajouter un volet d'émulation.
5. Continuer à cofinancer des programmes de distribution d'intrants agricoles, en insistant que les kits semences soient mieux adaptés aux besoins locaux ; et en adoptant progressivement une méthodologie alternative de ciblage des bénéficiaires. En particulier, il faudra renforcer le ciblage aux groupes extrêmement vulnérables, tels que les enfants chefs de ménage, les veuves, les ruraux âgés isolés, et les familles rurales affectées par le SIDA. Idéalement, ces ménages vulnérables seraient en même temps regroupés en associations de producteurs, afin de permettre de leur donner un certain appui et suivi.
6. Continuer à financer les distributions de RPS dans les provinces prioritaires (c'est à dire celles bénéficiant de distribution de kits semences ET étant encore sujettes aux actions de pillage) pour la saison agricole 2002B. En fonction des résultats de l'étude menée par le PAM sur l'utilisation

des RPS et des saisons agricoles 2002A et 2002B, reconsidérer la pertinence de continuer à financer ces distributions pour la saison agricole 2003A.

7. La mise en place de centres de multiplication de semences devrait permettre à terme aux cultivateurs de ne plus dépendre des distributions de la FAO, et permettra à celle-ci de se dégager de ce secteur. Cependant, comme il s'agit ici clairement d'une action de développement, il serait recommandable que ce soit le PREBU qui finance et qui fournisse l'assistance nécessaire à la mise en place de ces centres – tandis que le rôle de ECHO devrait se limiter à identifier les localités où la mise en place de tels centres serait justifié.

2. INTRODUCTION

L'expert sécurité alimentaire et agriculture de la mission d'évaluation, M. Michel Leblanc a visité le Burundi du 27 septembre au 25 octobre 2001. L'expert a rencontré les représentants de la Délégation de la Commission européenne à Bujumbura, les correspondants ECHO au Burundi, les représentants des agences des Nations Unies et de la Banque Mondiale, les coordinateurs et chefs de missions des ONG actives dans le pays, les responsables et experts des projets CELON et PREBU, ainsi que les fonctionnaires burundais des différents ministères et administrations concernés par le programme. L'expert a effectué des visites dans les provinces de Bujumbura Rural, Cibitoke, Bururi, Mwaro et Muravya, ce qui lui a permis de se familiariser avec les réalités de terrain. La liste des personnes rencontrées et des visites effectuées est donnée en annexe.

L'objectif de la mission était de faire une évaluation indépendante et structurée des Plans Globaux 2000 et 2001 d'ECHO, y compris sur les résultats atteints ; et d'obtenir l'information et l'argumentation devant permettre à ECHO de décider des stratégies à suivre et d'améliorer les actions futures au Burundi. Ceci comprend la flexibilité de la réponse de l'instrument à l'éventualité d'un afflux de rapatriés.

La méthodologie adoptée par l'évaluation repose sur l'étude de documents collectés tant à Bruxelles qu'à Bujumbura, la réalisation d'interviews structurées de responsables du programme, et des visites sur le terrain pour se rendre compte des réalisations in situ.

La structuration de l'évaluation se base sur le modèle du cadre logique des interventions, dans lequel les critères de pertinence (correspondance aux besoins), d'efficacité (opportunité de la démarche), d'efficience de la mise en œuvre, d'impact et de pérennité sont analysés. Les analyses ont porté tant sur les aspects de programmation (où l'évaluation a apprécié en premier lieu les critères de pertinence et d'impact attendu), que sur les aspects de la mise en œuvre des programmes par les partenaires (où sont concernés en priorité les critères d'efficacité, d'efficience et de recherches de solutions à assurer la pérennité). L'analyse des contextes généraux (sociaux & politiques, macro- & microéconomiques) ainsi que du contexte sectoriel ont servi de base à l'élaboration des recommandations sur les stratégies d'intervention préconisées pour ECHO dans le court et le moyen terme, en se référant au scénario de développement politico-économique le plus probable.

L'expert remercie de tout cœur tous ceux qui ont contribué à faciliter l'exécution de cette évaluation, et en particulier le personnel ECHO à Bruxelles et sur le terrain, ainsi que le personnel de la Délégation de la Commission européenne à Bujumbura, et le personnel du PREBU.

3. CONTEXTE SECTORIEL

Général

La situation de crise chronique que connaît le Burundi depuis 1993 est le résultat d'un conflit politique à forte composante ethnique, conséquent d'une crise structurelle liée à la démographie et à une pression accrue et insoutenable à long terme sur les ressources naturelles.

Cette crise a été accentuée par des déplacements de populations, les arrêts temporaires des activités économiques qui en découlent, la perte de revenus et la décapitalisation des ménages. Ceci a fortement augmenté le degré de précarité d'une large frange de la population, et a accru sa dépendance à l'aide extérieure. Les conséquences en sont une incapacité à produire et à investir, d'où une précarisation accrue et des difficultés d'accès à l'habitat, à la nourriture, aux soins de santé et à l'éducation. Cette situation d'urgence a, jusqu'à présent, justifié l'octroi d'une aide humanitaire.

L'agriculture au Burundi

Le Burundi est doté de conditions agro-climatiques très favorables à la culture de productions tropicales. Les sols arables sont en général de bonne qualité (profonds et structurés), mais leur potentiel productif est limité par l'acidité des terres et par le manque répété de fertilisations.

Les principales productions alimentaires au Burundi sont le manioc, la patate douce, la banane, le maïs et le haricot. La ration alimentaire se complète par des légumes (principalement des feuilles de manioc, de haricot et de courges, souvent consommés lors des périodes de soudure). Les principales cultures de rente sont le thé, le café, le palmier à huile, et depuis peu, la pomme de terre.

Le manioc constitue la culture « de crise » par définition, et sa culture a connu une progression constante. C'est en effet la seule culture demandant un minimum de soins, pouvant être récoltée tout au long de l'année, et n'étant peu ou pas sujet au pillage.

Le régime foncier

La propriété privée de la terre est garantie par la constitution. L'héritage filial (de père en fils) est de règle. Alors qu'il existe un cadastre pour les zones urbaines, dans les zones rurales, ce sont les conseils des sages (bashidantahe) qui constituent « la mémoire » des propriétaires fonciers. Les marais constituent un cas particulier, en ce sens qu'un agriculteur ayant aménagé un marais a le droit d'en disposer et d'en prendre possession. Par contre, les autres terres domaniales ou d'état (réserves naturelles, réserves forestières...) sont inaliénables.

Le bilan alimentaire

Après trois années consécutives d'une mauvaise répartition pluviométrique caractérisée par des déficits hydriques importants, la situation climatique qui a prévalu en 2001 tend à se rapprocher de la normale.¹ La production vivrière totale pour l'année 2001 est estimée à 3.718.000 tonnes (dont 1,1 million de tonnes pour la saison 2001A, 1,9 millions de tonnes pour la saison 2001B et 0,7 millions de tonnes pour la saison 2001C), soit une hausse de 10% par rapport à l'année précédente. Parallèlement, la situation nutritionnelle manifeste une tendance à l'amélioration. L'évolution des bénéficiaires des centres nutritionnels indique une réduction des effectifs.

Le déficit alimentaire structurel est estimé à 326.000 tonnes. En tenant compte des importations commerciales (estimées à 120.000 tonnes), les besoins d'aide alimentaire pour 2001 sont estimés à 206.000 tonnes d'équivalent céréales. La couverture alimentaire montant à 75.000 tonnes, le déficit non-couvert était de 131.000 tonnes en juillet 2001.

¹ Référence : FAO 9.

Populations vulnérables

L'insécurité alimentaire est une conséquence directe de l'érosion des mécanismes traditionnels de subsistance et de survie. La FAO estime que, outre les quelques 76.000 ménages ruraux de personnes déplacées, environ 200.000 ménages ruraux sédentarisés sont en situation d'extrême vulnérabilité, ayant profondément décapitalisé leurs exploitations agricoles durant le conflit.²

La situation microéconomique des ménages s'est cependant améliorée assez sensiblement pendant l'année 2001, suite à une diminution de l'insécurité globale pour une grande partie du pays et aux bonnes conditions météorologiques qui ont prévalu lors de la saison agricole 2001B, ce qui a permis aux populations rurales concernées d'améliorer leur accès aux aliments et de se recapitaliser.

Politique de développement agricole

La politique agricole est déterminée par le plan de développement agricole triennal qui avait été élaboré en 1998 et couvrait la période 1999-2001. Cette politique, fort ambitieuse et sans commune mesure avec le budget du ministère et avec les financements extérieurs promis, était peu pertinente pour le contexte qu'a connu le pays, se limitant à définir des objectifs de développement qui n'ont pas pu être atteints. Un nouveau plan de développement agricole est en train d'être élaboré par le ministère de l'agriculture et de l'élevage, qui ne diffère pas fondamentalement du plan précédent. Cependant un accent accru est mis sur le développement de centres semenciers au niveau des provinces, sur la réhabilitation des infrastructures d'irrigation, sur le repeuplement du cheptel, sur la mise en disponibilité des intrants agricoles, et sur la promotion des cultures d'exportation traditionnelles (thé, café) et non-traditionnelles (maracuja, papaye Solo). La politique gouvernementale prévoit également la privatisation des principales filières agricoles : thé, café, huile de palme, et coton. La mission estime que le nouveau plan de développement agricole a bien défini les priorités, mais que les objectifs de développement devraient être mis en rapport avec les moyens budgétaires qui seront disponibles.

Potentialités de développement agricoles

Seules deux zones possèdent encore des potentialités de développement agricoles au Burundi : les terres de marais et les terres de la plaine du Mosso.

Les marais constituent une réserve de terres arables dont l'exploitation n'a commencé que récemment. La superficie totale des marais au Burundi est de 117.993 hectares, dont 81.400 hectares sont actuellement mis sous culture. Ces marais sont pour la plupart exploités anarchiquement, sans aménagements devant permettre un écoulement et un drainage efficace des eaux. De ce fait, les cultures sous marais sont susceptibles d'être inondées, et seraient aussi à l'origine de la recrudescence de l'épidémie de paludisme qui fut observée dans les provinces centrales lors de la saison 2001A. Réaménagés correctement, les marais seraient particulièrement aptes à la production de riz. Dans ce but, des actions de réaménagement des périmètres rizicoles devraient recevoir la priorité des bailleurs de fonds (DG-DEV). Cependant, alors qu'il est justifié de mettre en culture des terres de marais lors des périodes de crise ; il serait préférable, vu le rôle écologique que jouent les marais dans l'atténuation des crues (effet éponge), d'éviter une exploitation totale et irrationnelle de ces terres.

La plaine du Mosso, s'étendant le long de la frontière tanzanienne dans les provinces de Ruyigi et de Rutana, a, jusqu'avant la crise, constitué une zone de colonisation. La plaine constitue encore à ce jour une vaste réserve de terres arables, mais leur développement est aujourd'hui empêché par l'insécurité qui règne dans la zone.

² Burundi : note sectorielle CAP 2002-draft.

4. ANALYSE DES PLANS GLOBAUX 2000-2001

4.1. Logique des interventions

4.1.1. Stratégies

Plan Global 2000

A. Stratégie du Plan Global

Dans son *analyse des besoins*, le Plan Global 2000 indique qu'il existe un déficit structurel de 42.000 tonnes d'aide alimentaire. Les *bénéficiaires ciblés* comprenaient d'une part les quelques 103.690 bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM distribuée dans l'ensemble du pays ; et d'autre part 4.480 bénéficiaires des programmes de sécurité alimentaire mis en œuvre par 3 ONG dans les provinces de Kayanza, Bururi et Gitega.

Les *instruments d'intervention* proposés dans le document du plan Global comprennent une aide alimentaire d'urgence ciblée sur les populations des camps de déplacés et des centres nutritionnels, et des actions pilotes de sécurité alimentaire comprenant 3 volets : la promotion d'initiatives de petit bétail, la distribution de semences & d'outils agricoles, et la démonstration de cultures alternatives.

L'*impact global attendu* par ces interventions est de pourvoir aux bénéficiaires ciblés une ration de vivres d'au moins 2000 Kcal/jour et par personne.

B. Analyse du Plan Global 2000

Le Plan Global ne différencie pas les besoins structurels en aliments des besoins d'aide humanitaire. Les besoins structurels visent à combler le déficit du bilan alimentaire national, et ils sont en principe couverts par les importations commerciales lorsque le pays bénéficie d'une aide à la balance des paiements, ce qui avait été le cas pour le Burundi. Les besoins d'aide humanitaires en aliments sont au contraire déterminés en chiffrant les besoins des bénéficiaires d'aide institutionnalisés (bénéficiaires de centres de nutrition, regroupés, déplacés et rapatriés).

Le ciblage prioritaire des populations déplacées et des bénéficiaires des Centres de Nutrition était parfaitement pertinente. D'un côté, la majorité de ces bénéficiaires se trouvaient dans une situation de grande insécurité alimentaire (pas ou peu d'accès aux champs), et d'un autre côté elles étaient facilement identifiables. Le type d'aide qui avait été programmé (aide alimentaire selon une norme établie à 2000 Kcal/jour et par personne était également pertinente.

Les actions d'appui à la sécurité alimentaire étaient des opérations pilotes, visant à la recapitalisation de ménages précarisés, et ayant pour objectif d'éviter leur rechute dans la malnutrition. Cet objectif a été atteint, mais l'impact de cette assistance a été très ponctuel, limitée aux seuls bénéficiaires.

L'on peut donc considérer qu'il s'agissait ici d'actions pilotes servant de tests dans des situations de post-crise. Même si l'impact global ait été extrêmement réduit sur l'ensemble des populations sinistrées, les actions ont au moins eu le mérite d'avoir pu tirer des enseignements permettant la mise en œuvre d'actions similaires à plus grande échelle.

Plan Global 2001

A. Stratégie du Plan Global

Le plan Global 2001 est particulièrement succinct. Les *besoins identifiés* dans le Plan Global 2001 comprennent des besoins en intrants agricoles (semences et outils) complétés par des rations de protection de semences. Ces besoins n'ont pas été quantifiés. Les *bénéficiaires ciblés* pour recevoir cette aide comprennent des ménages ayant connu la malnutrition (bénéficiaires des CNS) et des ménages ruraux en situation de précarité.

Les *instruments d'intervention* proposés dans le plan Global 2001 comprennent la distribution de semences et d'outils agricoles, la distribution d'une aide alimentaire en complément des semences (rations RPS), et une assistance technique visant à vulgariser des techniques agricoles et des habitudes alimentaires.

Les *résultats attendus* par ces interventions sont :

1. Les personnes vulnérables disposent de semences et d'aide alimentaire
2. Une production effective et des quantités disponibles par ménage ciblé suffisantes
3. Une réduction des taux de la malnutrition
4. Une baisse des taux de rechutes des bénéficiaires sortant des structures nutritionnelles.

B. Analyse du Plan Global 2001

En 2001, l'option de cibler en priorité la population rurale générale en situation de précarité (ménages décapitalisés) est bien entendu pertinente. Les instruments d'intervention retenus, notamment la distribution de semences, d'outils agricoles et de rations de protection de semences correspondent aux besoins les plus aigus. Des critères de ciblage, permettant de catégoriser les bénéficiaires, ont été définis et retenus. De plus, la priorité a été donnée à des actions dont la pérennité peut être rapidement assurée (appuyer la capitalisation de ménages ruraux afin que ceux-ci deviennent auto-suffisants).

En conclusion, la stratégie du plan Global 2001, quoique exprimée très succinctement dans le document, répond à un besoin prioritaire parfaitement identifié et propose des instruments adaptés à répondre à ces besoins.

4.1.2. Cohérence, complémentarité et coordination

Cohérence et complémentarité

Dans le domaine de *l'aide alimentaire* et de l'aide en intrants agricoles, la complémentarité des diverses actions est bien assurée. Les rations destinées aux mal-nourris comprennent les rations nutritionnelles procurées aux bénéficiaires selon un protocole national dans les CNS. Dans certaines provinces, ces rations sont complétées par des « rations familiales » dont le but est de protéger la ration CNS du bénéficiaire. Ailleurs, l'on privilégie les distributions générales (rations « ad hoc ») en dehors des structures nutritionnelles pour ne pas attirer davantage de bénéficiaires dans ces structures. Les semences et outils agricoles distribués aux « ménages ruraux vulnérables » sont complétés par des rations de protection de semences, afin d'éviter que les semences ne soient consommées.

Les actions de *sécurité alimentaire* sont cohérentes avec *l'aide alimentaire*, dans le sens qu'elles permettent à des groupements ciblés de devenir indépendants de l'aide alimentaire, et de devenir autonomes.

La complémentarité entre les actions de *sécurité alimentaire* et de la *nutrition* existe également ; ce sont en priorité des bénéficiaires sortant des CNS qui bénéficient de ce type d'aide. Ces actions de complémentarité sont, dans la mesure du possible, à promouvoir.

Coordination

La coordination des actions humanitaires est parfaitement huilée, et a lieu par la réunion régulière de groupes de coordination, organisés sous l'égide des agences des Nations Unies. Le groupe de coordination de l'aide alimentaire, dont le chef de file est le PAM, se réunit toutes les deux semaines. Le groupe de coordination de la sécurité alimentaire, dont le chef de file est la FAO, se réunit de façon hebdomadaire.

La coordination entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement est par contre beaucoup plus lâche, et se fait plutôt au cas par cas. A remarquer cependant l'excellente coordination qui existe

entre ECHO (actions humanitaires) et le PREBU (actions de réhabilitation), en particulier en ce qui concerne la division du pays en « zones d'intervention prioritaires » pour l'une ou l'autre institution.

4.1.3. LRRD

Le lien entre l'action humanitaire, la réhabilitation et le développement est clairement établi dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Alors que les actions financées par ECHO en 2000 consistaient principalement en une aide alimentaire d'urgence (répondant à un besoin urgent), les actions prioritaires en 2001 se cadraient davantage dans le cadre de l'aide humanitaire élargie, en visant la capitalisation des ménages ruraux affectés par la crise.

4.2. Analyse de la mise en œuvre des programmes

4.2.1. Sous-secteur aide en intrants agricoles

Description

L'aide consiste à fournir des intrants agricoles de base (semences et outillage) à des ménages ayant été décapitalisés par les années de crise, afin de leur permettre de redémarrer des activités agricoles génératrices d'aliments et de revenus.

Les quantités de semences de haricot et de houes distribuées au travers du programme sont résumées dans le tableau suivant :

Année	Haricots (tonnes)	Houes (pièces)	Ménages bénéficiaires
1997	1232,0	0	83.077
1998	2937,0	210.640	183.981
1999	4742,0	271.829	273.736
2000	5020,0	115.725	298.092
2001	7107,5	206.800	338.676
2002A*	2557,5	166.500	205.500

* *prévision pour une saison de culture seulement*

Pertinence

La *définition des besoins* en semences et en outillages agricoles est faite par les agences des Nations Unies, qui se basent en premier lieu sur les conclusions des missions d'évaluation des récoltes et des besoins alimentaires. Ces besoins sont ensuite présentés aux bailleurs de fonds dans le cadre d'appels de fonds (CAP). La FAO estime que de 200.000 à 250.000 ménages ruraux vivent ainsi en état d'extrême précarité.

La *quantité de semences distribuée par bénéficiaire* avait été initialement établie à 10 kg/ménage, mais il apparut bientôt que cette quantité ne suffisait pas à couvrir les besoins. En effet, 10 kg de semences permettent de cultiver 10 ares, qui donneront en moyenne 56 kg de fèves, soit 37 jours de consommation à raison de 1,5 kg par jour et par famille. Par la suite, cette ration a été augmentée à 10 – 15 – 20 kg, en fonction des zones, pour mieux répondre aux besoins réels. Cependant, les kits semences distribués sont encore trop standardisés, et ne correspondent pas toujours aux besoins locaux (distributions de semences inadaptées aux besoins agroécologiques de certaines zones).

Efficacité (effectiveness)

Les critères utilisés pour *cibler* au mieux les bénéficiaires (malnutrition, accès à la terre, rapatriés et déplacés avec accès à la terre, perturbations climatiques ciblées, insécurité et perturbations lors des

saisons dernières, groupes vulnérables) sont pertinents, mais sont sujets à interprétation. Dans la pratique, l'établissement des listes de bénéficiaires est laissé quasi entièrement sous la responsabilité des autorités locales (l'organisation pressentie pour faire ce travail – la Croix Rouge du Burundi – n'ayant pas été dotée de moyens pour faire ce travail) et par conséquent, elles sont susceptibles d'être biaisées. De fait, il est apparu dans de nombreux cas que les listes avaient été « gonflées » par l'administration provinciale, et qu'en conséquence le nombre de bénéficiaires dépassait le nombre de rations disponibles. Le dégraissage de ces listes se fait par un processus de négociations entre l'ONG chef de file dans la province et le gouverneur de la province, au cours duquel l'ONG n'a que peu ou pas de pouvoir de pression, ce qui fait que les ONG rencontrent de nombreux problèmes au moment de la distribution.

Alors que la FAO se limite à rendre disponible et à conditionner les intrants agricoles dans ses entrepôts, le transport et la *distribution* des lots se fait par les ONG chefs de file dans les provinces. Certaines ONG se font payer pour ce service, d'autres pas (le service étant intégré dans leurs calendriers d'opérations). Cette façon d'opérer est efficace, les ONG chefs de file connaissant les besoins prioritaires et l'administration locale.

Efficienc

Dans la mesure du possible, les semences de haricot ont été achetées sur le marché local. Ceci permet d'obtenir des variétés adaptées aux conditions locales, et de raccourcir les délais de livraison. Le risque est de perturber le marché, puisqu'il s'agit d'achats importants sur un marché dont l'approvisionnement reste fragile.

Le coût par famille bénéficiaire de la dernière opération de distribution de semences se situe au niveau de 6 €. Le coût total pour ECHO du paquet de semences de 10 kg de haricots que reçoit le bénéficiaire revient à environ 60 centimes (0,60 €), alors que le prix de ce même paquet de semences de haricots sur le marché est d'environ 280 FBU (34 centimes). Le taux d'efficacité de 57% (34/60) est bon, si l'on considère les frais que représentent les opérations de tests de qualité, de conditionnement, de stockage, de transport et de distribution.

Impact

Les enquêtes démontrent que l'impact considéré globalement est positif (disponibilité adéquate de semences de haricots dans le pays, baisse significative de la malnutrition en 2001) et que ce sont en majorité des producteurs vulnérables qui ont bénéficié du programme de distribution. Cependant, suite aux problèmes liés à l'établissement des listes, certaines populations vulnérables sont écartées, tandis que des bénéficiaires non-vulnérables ont été inclus sur les listes. Les enquêtes d'impact ont en effet confirmé les cas de corruption à la base, l'absence de la participation effective des bénéficiaires, le non respect délibéré des critères retenus pour cibler les bénéficiaires, et des cas de distributions tardives (suite à l'insécurité ou à l'engagement tardif des bailleurs de fonds)³.

Les enquêtes d'impact ont également montré que la houe et les semences maraichères (en particulier l'amarante, de loin la préférée) constituent une requête d'assistance prioritaire, alors que les donateurs ont montré une certaine réticence à financer l'acquisition et la distribution de ces produits (malgré que la houe puisse être considérée comme un outil générateur de revenus).

Pérennité/LRRD

A terme, la mise en place de centres semenciers devrait permettre de satisfaire les besoins locaux en semences adaptées. Cependant, il s'agit là d'activités de développement se trouvant en dehors du mandat de ECHO. D'où la nécessité de collaborer étroitement avec le PREBU, plus à même d'apporter le financement et l'assistance technique nécessaire.

³ Références : FAO 7 et FAO 8.

4.2.2. Sous-secteur : Rations de Protection des Semences (RPS)

Description

Une étude d'impact publiée en avril 2000 sur l'utilisation des semences de haricots distribuées pendant les saisons 1999A et 1999B avait montré que seulement 60% des semences avaient en moyenne été semées, tandis que le reste avait été soit consommé (29%), soit vendu, conservé ou échangé. Le rapport concluait que les principales raisons de ce faible taux de semis était le manque de ration de protection, la distribution tardive des semences et leur mauvaise qualité.⁴

Suite à cette étude, ECHO avait décidé de financer l'octroi de Rations de Protection de Semences (RPS) dans son Plan Global 2001, à être distribuées quelques jours avant ou pendant la distribution des semences, afin d'assurer que les bénéficiaires ne seraient enclins à consommer les semences reçues. Ces RPS sont définis par un protocole national, une ration étant constituée de 410 grammes de maïs ou de céréales, de 120 grammes de haricots et de 20 grammes d'huile alimentaire.

Pertinence

La pertinence de cette action était justifiée lors de la saison 2001B, lorsque l'approvisionnement alimentaire des populations était fortement perturbé par l'insécurité, le déplacement des populations et les conditions climatiques défavorables. La crise nutritionnelle était de surplus aggravée par une épidémie de paludisme ayant affectée des zones généralement exempts de cette maladie. Pour la saison 2002A, il a été pertinent de continuer l'action, car bien que la majorité des bénéficiaires possèdent des sources alimentaires alternatives (notamment du manioc) au moment de la distribution des semences, la distribution de RPS leur a permis de renforcer leur situation de sécurité alimentaire.

Efficacité (effectiveness)

Le *ciblage des provinces* bénéficiaires pour les RPS est basé sur un ensemble de critères définissant le niveau général de vulnérabilité de la population agricole (taille faible des exploitations, campagnes agricoles précédentes déficitaires, incidence de l'épidémie de paludisme...) ainsi que sur la contrainte sécuritaire. Cette démarche a un sens, vu qu'elle vise à coïncider les intrants disponibles aux besoins prioritaires.

Le *ciblage des bénéficiaires* (listes établies selon des critères définis par la FAO) est cependant biaisé, étant établies en premier lieu par l'administration locale. Ceci donne lieu à des listes gonflées qui sont ensuite dégraissées par un processus de négociation entre l'ONG chef de file et le gouverneur de la province, et dans lequel l'ONG n'a que peu ou pas de pouvoir de pression.

La *ration* est constituée de 410 grammes de céréales, de 120 grammes de légumineuses et de 20 grammes d'huile alimentaire, et représente 20 jours de consommation pour une famille de 5 personnes leur procurant en moyenne 2014 Kcal/jour et par personne. Cette ration est suffisante pour couvrir les risques de consommation des semences.

Le *stockage, le conditionnement et le transport* des rations sont principalement assuré par le PAM, qui dispose d'entrepôts et d'une flotte de camions. La *distribution* est sous-contractée à deux ONG. Les frais de distribution sont financés par le PRRO. Malgré que cette façon de procéder soit plutôt moyennement efficace (la coordination des opérations étant rendue difficile par les contraintes opérationnelles des différents partenaires), il n'y a pas d'autres alternatives vu que le PAM ne possède pas la capacité et la flexibilité de procéder à ces distributions, et que les ONG chefs de file des provinces ne sont plus guère demandeurs de ce genre d'actions.

Efficience

L'atout principal de l'agence partenaire (le PAM) est son statut international et son expérience, lui permettant de se procurer et d'acheminer des vivres en toutes circonstances, sans être assujéti aux pressions politiques. L'efficience générale est cependant handicapée par la bureaucratie centralisée de

⁴ Référence : FAO 5

l'agence et les déficiences constatées au niveau de son bureau à Bujumbura. Ceci a eu pour conséquence des rapports résultats/coûts élevés et une gestion logistique déficiente (ruptures de stocks). Le PAM reste cependant incontournable en tant qu'agence d'acquisition et d'acheminement de vivres. De plus un appui financier aux opérations du PAM reste une condition sine qua non à la bonne marche des opérations de nutrition et d'aide alimentaire.

Le *coût* moyen de l'opération menée pendant la saison 2001B est de 12 €/ménage bénéficiaire. Environ 40% du coût total a servi à l'achat des denrées sur le marché international. Le prix d'acquisition unitaire facturé pour ces denrées (147 €/tonne pour le maïs) est supérieur de près de 20% au prix F.o.b. Gulf Ports (90 – 100 US\$/tonne pour le maïs), ce qui, étant donné le manque de données quant aux conditions des acquisitions (période, marché) – informations disponibles seulement à Rome – peut être considéré comme acceptable. L'augmentation des frais de transport intérieurs est également partiellement justifiée par l'augmentation du prix du diesel (qui est passé de 360 à 600 FBU entre 2000 et 2001). Cependant, il serait recommandable d'effectuer un audit comptable de cette opération.

Impact

L'étude d'impact réalisée en 1999 démontra le besoin de fournir des RPS en plus des semences. Il est donc probable que l'impact de l'action a été favorable pour la saison agricole 2001A. Suite aux bons résultats de la saison agricole 2001B et l'amélioration de la disponibilité de semences et de grains sur les marchés, il est probable que l'action sera de moins en moins pertinente. Une étude d'impact est en cours mais les résultats n'en seront disponibles que vers la fin de l'année. Cependant, une mini-enquête⁵ non représentative fut réalisée en mars 2001 sur une colline de la province de Muyinga. Elle démontra le non-respect des critères de ciblage des bénéficiaires et l'impact limité des RPS (pour la majorité des bénéficiaires, les semences auraient été plantées même en absence de RPS).

Les risques majeurs liés à l'opération ont trait à la création de distorsions du marché (dés-incitatif à commercialiser des vivres) et à la création d'une dépendance des producteurs à l'aide fournie.

Pérennité/LRRD

L'amélioration de l'approvisionnement alimentaire domestique devrait à terme remplacer le besoin de suppléer des RPS. Cependant, dans les provinces à risques (pillages), la poursuite de telles opérations doit être envisagée, jusqu'à ce que les causes des risques soit éliminé.

4.2.3. Sous-secteur : actions de sécurité alimentaire

Description

Les actions de sécurité alimentaire visent à aider certains ménages vulnérables à sortir de la précarité alimentaire en les encadrant et en les appuyant dans des initiatives de productions agricoles. L'objectif principal est d'éviter que ces ménages ne fassent des rechutes de malnutrition. L'objectif second est d'inciter les bénéficiaires à devenir autonomes en leur donnant les moyens de s'investir dans des projets productifs et générateurs de revenus.

Pertinence

Il s'agit ici d'actions de recapitalisation de ménages. Elles doivent donc s'intégrer dans une optique d'urgence, en ciblant des bénéficiaires en situation d'extrême précarité (fortement décapitalisés ou n'ayant qu'un accès limité à la terre). L'action peut être considérée comme une « action de distribution d'intrants agricoles améliorée », puisque, en plus de la fourniture des intrants, l'action prévoit un encadrement et des conseils. Ce plus permet d'assurer une meilleure pérennité. Ces actions sont donc

⁵ Référence : FAO 7.

pertinentes, pour autant que le ciblage des bénéficiaires soient faits sur des critères de vulnérabilité, afin que l'action soit en ligne avec le mandat de ECHO.

Efficacité (effectiveness)

La *démarche* principale des actions de sécurité alimentaire est de promouvoir des voies de sortie à la précarité par la promotion de l'initiative associative et communautaire. Une première façon de cibler des bénéficiaires est de travailler avec des associations déjà constituées, ce qui garantit leur cohésion et leur pérennité ; cependant, celles-ci ne sont pas nécessairement représentatives des populations les plus vulnérables. Une seconde façon est de cibler des déplacés. Ceci est pertinent car il s'agit de ménages vivant en situation de précarité, et l'objectif premier est de les rendre moins dépendants de l'aide alimentaire. Cependant la pérennité de ces groupements ne saura être assurée. Une troisième façon de procéder est de cibler des ménages ayant passé par un Centre Nutritionnel. Ces ménages sont en situation de précarité alimentaire, et il est possible de les encadrer à former des associations. Cette troisième démarche est à préférer, car elle permet à la fois de cibler des ménages vulnérables, et d'assurer la pérennité de l'action.

Les *critères* définissant les types d'intrants agricoles à livrer aux associations doivent correspondre à des besoins alimentaires et de génération de revenus ; et doivent en plus prendre en considération les capacités d'absorption des bénéficiaires. Ainsi, il est apparu que la fourniture de lapins ne correspondait pas à un besoin, ou que la fourniture de chèvres (bien que très appréciées) ne soit pas toujours appropriée dans des zones sujettes aux pillages. Certains programmes de sécurité alimentaire n'ont pas suffisamment analysé ces critères lors de la préparation des programmes et ont subi des revers.

Efficience

Une *approche intégrée* de la production agricole (fournitures d'intrants agricoles), de la vulgarisation aux techniques agricoles et à la commercialisation, et de la sensibilisation à la nutrition entraîne les meilleurs résultats.

La *motivation* des membres des associations est un aspect important de succès qu'il ne faut pas sous-estimer. Elle dépend beaucoup des résultats concrets (financiers) obtenus par les initiatives, qui eux-mêmes dépendent de facteurs externes (aléas climatiques). Cependant l'encadrement constant et la flexibilité/rapidité de répondre à des besoins ponctuels sont des facteurs importants de succès.

Impact

L'impact sur l'amélioration de la situation nutritionnelle des bénéficiaires est globalement positif ; cependant des cas de rechutes vers la malnutrition ont été signalés. L'impact principal reste cependant une recapitalisation et la sortie de la précarité des groupements de bénéficiaires. L'impact psychologique (lié au gain d'autonomie, à la prise d'initiatives, de retour dans l'économie villageoise) ne doit pas être sous-estimé.

Il faut cependant signaler que pour l'instant, l'impact sur le reste de la communauté villageoise est faible. Afin d'améliorer cet impact, il serait nécessaire de renforcer le dispositif par des mesures d'accompagnement (telles que l'accès à des micro-crédits et le besoin d'associer les services de vulgarisation et de services vétérinaires de la DPAE aux actions – ECHO, dans le contexte actuel, devrait cependant éviter de financer de telles actions).

Pérennité/LRRD

La pérennité des groupements « sédentarisés » est assurée à court et moyen terme, pour autant que les risques (aléas climatiques, pillages) restent limités. La pérennité des groupements déjà constitués est la mieux assurée, tandis que celle des groupements constitués sur base des personnes sortant des CNS l'est moins. Cependant, l'acceptation par le « noyau CNS » de nouveaux membres au sein de ces groupements permet d'en renforcer la cohérence.

En ce qui concerne les déplacés, les projets de mise en culture ne sont pas viables, puisque ces déplacés sont susceptibles de retourner chez eux quand les conditions de sécurité le permettront. Il est probable que ces associations vont se désagréger une fois que le retour vers les collines d'origine a lieu.

5. ASPECTS TRANSVERSAUX

5.1. Aspect genre

Dans la société burundaise, la femme joue un rôle primordial dans la gestion du ménage. C'est elle qui est chargée de nourrir la famille, d'entretenir les cultures, d'élever les enfants, de tenir la maison... Le rôle de l'homme est limité aux travaux lourds (construction de la case, défrichages). Les projets non-institutionnalisés de formation et de développement devraient donc cibler préférentiellement les femmes.

Les distributions d'intrants agricoles et de RPS ciblent les « ménages » dans leur ensemble (quoique la collecte et le transport de ces rations se fassent surtout par des hommes). En ce qui concerne les actions de sécurité alimentaire, les partenaires ont de fait intégré l'aspect genre dans leurs programmes: l'on constate que la grande majorité des membres des associations agricoles sont des femmes (à l'exception de certains cas particuliers, comme les associations d'apiculteurs), et que les aspects de gestion et de trésorerie sont sous le contrôle de femmes.

5.2. Sécurité

L'efficacité des partenaires est fortement limitée par les contraintes liées à l'insécurité. Dans la majorité des cas, les activités de terrain doivent avoir lieu dans la tranche horaire se situant entre 9 heures du matin et 3 ou 4 heures de l'après-midi. Au-delà de cette tranche horaire, l'armée burundaise ne peut garantir la sécurité des travailleurs humanitaires. Cette contrainte persistera tant que les causes de l'insécurité ne seront pas supprimées.

5.3. Environnement

L'environnement naturel est sous très forte pression anthropique : toute terre arable, même située en très forte pente, est actuellement mise sous culture. Dans la plupart des cas, ces sols sont heureusement profonds et pas trop sensibles à l'érosion. De plus, l'agriculteur burundais connaît et pratique diverses techniques anti-érosives : plantation de haies anti-érosives, cultures en lignes...

La mission recommande d'envisager des actions de protection de l'environnement (lutte anti-érosive des terres arables en particulier) en finançant des travaux anti-érosifs en utilisant l'instrument du « vivres-contre-travail ».

5.4. SIDA et paludisme

Le SIDA touche environ 5% de la population rurale et près de 20% de la population urbaine. Cette maladie est une des principales causes de l'occurrence de nombreux ménages sans parents ou de familles monoparentales, qui sont considérées comme étant les plus vulnérables.

La prévalence saisonnière de paludisme est également une cause importante de vulnérabilité : les pics d'épidémie correspondent aux pics des travaux des champs, et l'impact de la maladie peut avoir des conséquences dramatiques sur la production d'aliments.

Alors que la lutte contre le SIDA, qui a besoin d'une structure institutionnelle bien établie, se trouve en dehors du mandat de ECHO ; il serait recommandé d'intégrer des actions spécifiques de lutte contre le paludisme avec les actions en sécurité alimentaire ; par exemple en ajoutant un volet d'assainissement (nettoyage/comblement des points d'eaux stagnants qui constituent des foyers de multiplication des anophèles) aux projets de sécurité alimentaire .

5.5. Visibilité

Les contrats avec ECHO imposent que les partenaires montrent visiblement que les actions ont été financées par ECHO. Dans la majorité des cas, les partenaires ONG se plient de bonne grâce à cette requête, et le logo de ECHO est visible sur des pancartes et une partie des voitures des organisations. Alors que l'obligation de visibilité est également contractuellement requise pour les agences des Nations Unies, celles-ci ne s'y conforment guère.

L'impact réel de ces efforts de visibilité de la part de ECHO est très relatif. La très grande majorité des Burundais ne sait pas vraiment de quoi il s'agit. Le meilleur impact semble être produit par les logos imprimés sur les sacs de conditionnement de l'aide alimentaire. Ceci a été fait dans le cas de bidons d'huile alimentaire. Mais il faut reconnaître qu'en règle générale, les actions de visibilité des USA sont souvent plus visibles que celles de l'Union européenne (sacs de céréales récupérés par les familles et portant en grandes lettres « gift of the USA »).

6. CONCLUSIONS SUR LES PLANS GLOBAUX

La malnutrition et l'insécurité alimentaire qui prévalent depuis 1993 au Burundi ont diverses causes :

- L'existence d'un déficit alimentaire structurel (forte densité de population) ;
- Des contraintes au stockage et à la commercialisation des vivres, résultant en une instabilité des approvisionnements (risques de pillages);
- Un accès insuffisant à l'alimentation d'une large frange de la population, suite à l'insécurité entraînant des restrictions à l'accès des terres et à l'interruption des activités économiques;
- Une mauvaise utilisation des aliments conduisant à des carences nutritionnelles.

Les réponses des organisations humanitaires à cet état de crise s'ont articulées autour de trois mesures :

- Suppléer l'alimentation par la fourniture de rations thérapeutiques, de rations nutritionnelles, par des rations familiales de protection, par des distributions d'aliments ad hoc, et par des distributions de rations de protection de semences.
- De fournir des intrants agricoles afin de recapitaliser les exploitants agricoles et de leur permettre de produire.
- D'appuyer les ménages ruraux les plus vulnérables par une recapitalisation et un encadrement d'activités économiques générateurs d'aliments et de revenus.

Le diagnostic de l'impact obtenu par cet ensemble d'actions dans le domaine de la sécurité alimentaire est globalement positif. Elles ont en effet permis d'atténuer les conséquences de la crise : le taux de malnutrition a globalement diminué dans le pays ; et l'on constate une certaine reprise des activités agricoles, qui a aussi été favorisée par une météorologie favorable en 2001.

La stratégie suivie par ECHO en appui à la sécurité alimentaire s'est articulée autour des axes suivants :

1. Le Plan Global 2000 de ECHO avait ciblé d'une part les quelques 103.690 bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM distribuée dans l'ensemble du pays ; et d'autre part 4.480 bénéficiaires des programmes de sécurité alimentaire mis en œuvre par 3 ONG dans les provinces de Kayanza, Bururi et Gitega. Les instruments d'intervention proposés dans le document du plan Global comprenaient une aide alimentaire d'urgence ciblée sur les populations des camps de déplacés et des centres nutritionnels, et des actions pilotes de sécurité alimentaire comprenant 3 volets : la promotion d'initiatives de petit bétail, la distribution de semences & d'outils agricoles, et la démonstration de cultures alternatives.

2. Dans le Plan Global 2001, ECHO a ciblé en général les populations rurales en situation de précarité. Les instruments d'intervention retenus, notamment la distribution de semences, d'outils agricoles et de rations de protection de semences ont correspondu aux besoins les plus aigus. De plus, une certaine priorité a été donnée à des actions plus pérennes, notamment l'appui à la capitalisation et à l'encadrement de ménages ruraux vulnérables afin que ceux-ci deviennent auto-suffisants.

En conclusion, les stratégies des plans globaux 2000 et 2001, quoique exprimées succinctement dans les documents, ont répondu à des besoins prioritaires identifiés, quoique les risques et hypothèses liés au Plan Global 2000 n'aient pas été bien déterminés. Les outils proposés pour répondre aux besoins étaient par contre pertinents et adaptés.

Cependant, dans la mise en œuvre des programmes, des déficiences ont pu être constatées. Celles-ci sont :

- La méthodologie utilisée pour cibler les bénéficiaires des distributions d'intrants agricoles (et des RPS), quoique pertinente sur papier (utilisation de critères de vulnérabilité), n'a pas permis d'éviter les cas d'abus et de corruption. Il s'en est suivi des cas de ménages vulnérables écartés délibérément des listes, et des inclusions dans les listes de bénéficiaires non-vulnérables.
- Tandis qu'une étude d'impact menée en 1999 avait démontré l'importance de compléter les distributions de semences avec des rations de protection de semences (afin d'éviter que les bénéficiaires ne consomment les semences distribuées) ; une mini-enquête menée en 2001 démontrait l'impact plutôt limité des RPS (pour la majorité des bénéficiaires, les semences auraient été plantées même en absence de RPS). En attendant les résultats d'une enquête qui est en cours et dont les résultats seront dévoilés fin 2001, il semblerait que la distribution continue de rations RPS dans les conditions actuelles pourrait être mise en doute.
- Le ciblage des bénéficiaires des actions de sécurité alimentaire s'est fait selon des démarches variées suivant les partenaires. Alors que les deux critères de précarité (des ménages) et de pérennité (des activités) auraient dû être retenus conjointement pour sélectionner les bénéficiaires, le ciblage n'a parfois eu lieu que sur un seul de ces critères : sélection de déplacés (en situation de précarité, mais dont l'action ne sera pas pérenne) ou de groupements déjà existants (pérennes, mais pas nécessairement précaires).
- Des résultats décevants de certains projets de sécurité alimentaire sont dus à un manque de préparation, et en particulier par un manque d'appréciation du degré d'absorption par les bénéficiaires de certains intrants agricoles (volaille non rentable, lapins ne correspondant pas à une demande, caprins étant la cible préférée des pilleurs...).

La mission estime cependant que la mise en œuvre des programmes d'aide alimentaire et de sécurité alimentaire a eu un impact globalement positif et a touché en priorité les plus démunis, et ce malgré les déficiences constatées ci-dessus.

7. RECOMMANDATIONS

Dans l'objectif global d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous les ménages au Burundi, *les besoins prioritaires généraux* sont de :

- Continuer à appuyer la recapitalisation des exploitants agricoles ;
- Faciliter l'accès aux terres des plus vulnérables (déplacés et rapatriés en particulier) ;
- Améliorer la fertilité des sols ;
- Disponibiliser les intrants agricoles, et améliorer la qualité des semences.

Dans le moyen terme, les acteurs humanitaires devront adopter une stratégie d'appui continu dégressif afin de pouvoir répondre aux défis suivants :

- Garder une capacité de réponse à des situations de crises ponctuelles aiguës pouvant se présenter ;
- Garder une large flexibilité afin d'être prêt à répondre aux défis d'un retour des déplacés et de réfugiés vers leurs lieux d'origine. Ceci concerne en particulier les provinces de Makamba, Muyinga, Rutana, Ruyigi et Bururi, où une part importante de la population est toujours déplacée.
- S'impliquer davantage dans des actions de recapitalisation des ménages ciblant les populations les plus vulnérables ;
- En fonction de l'évolution de la situation politique et sécuritaire, préparer une stratégie de retrait et de remise aux instruments de développement.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, cette stratégie se traduit par l'assurance d'une disponibilité d'aliments (thérapeutiques et autres) en stocks nationaux et régionaux afin de pouvoir répondre à des besoins conjoncturels et de crise ; et par une amélioration des méthodologies de ciblage des bénéficiaires. De plus, l'assistance devra, à l'avenir, prendre en compte les risques concernant les effets de distorsions de marchés et de dépendance à l'aide.

En effet, dès lors que les marchés sont raisonnablement approvisionnés, ce qui a commencé à être le cas dans les provinces sécurisées, une aide de type alimentaire à moyen terme peut entraîner des distorsions de prix et constituer un dés-incitant à produire. Pour le moment, il n'existe pas de système d'information des prix de marché (à l'exception de la FAO qui fait le suivi des prix à Bujumbura) permettant d'analyser un possible effet de distorsion des marchés. De fait, les données récoltées par la mission semblent indiquer que, à ce stade, il n'y ait pas eu d'impact significatif de l'aide sur les prix des semences et des aliments. Cependant, il est recommandé que, lors de l'établissement du système d'alerte précoce, celui-ci intègre un volet de suivi des prix de marché.

Il est compréhensible que les producteurs se trouvant dans les zones à risques évitent de garder des stocks de semences, il faudrait néanmoins considérer jusqu'à quel point une certaine dépendance de l'aide s'est déjà instaurée. En effet, il semblerait que beaucoup de ménages agricoles évitent de garder un stock de semences non seulement à cause des risques des pillages, mais aussi parce que « ils se trouvent sur la liste de distribution de la FAO ».

La mission recommande à ECHO les orientations suivantes :

1. D'appuyer le renforcement du ciblage des actions d'aide alimentaire par la mise en place d'un Système d'Information d'Alerte Précoce sur la Sécurité Alimentaire et la Santé. Un premier système, dénommé SARGIA, fut mis en place en 1989 par la FAO/PNUD, mais fut ensuite abandonné. Un système simple, basé sur quelques indicateurs-clés, en collaboration avec l'initiative SICIAV⁶ de la FAO, devrait permettre de mieux cerner les besoins humanitaires au niveau des provinces et de répondre plus rapidement et efficacement aux crises ponctuelles. La coopération française a dépêché un expert au Burundi pour étudier la mise en place d'un tel système.
2. S'assurer qu'une capacité de réponse rapide aux besoins alimentaires sera en place, en finançant si nécessaire les opérations logistiques du PAM d'acquisitions et d'acheminement de vivres.
3. Préférer les actions d'auto ciblage des bénéficiaires de l'aide alimentaire, en co-finançant éventuellement des projets « vivres contre travail » à haute intensité de main d'œuvre visant à l'aménagement des terres de marais, la réhabilitation des systèmes d'irrigation, la mise en place de mesures anti-érosives, et la réhabilitation de terres arables (comme la préparation des zones pour le retour des réfugiés).
4. Continuer à appuyer des actions de recapitalisation de ménages ruraux vulnérables en co-finançant des projets de groupements associatifs de production agricole ciblés en priorité sur des critères de vulnérabilité et de pérennité ; et y ajouter un volet d'émulation.

⁶ Le SICIAV (Système d'Information et de Cartographie de l'Insécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité) actuellement développé par la FAO a pour objectif d'améliorer les systèmes d'information nationaux et de les intégrer dans un réseau mondial.

5. Continuer à cofinancer des programmes de distribution d'intrants agricoles, en insistant que les kits semences⁷ soient mieux adaptés aux besoins locaux ; et en adoptant progressivement une méthodologie alternative de ciblage des bénéficiaires. En particulier, il faudra renforcer le ciblage aux groupes extrêmement vulnérables, tels que les enfants chefs de ménage, les veuves, les ruraux âgés isolés, et les familles rurales affectées par le SIDA. Idéalement, ces ménages vulnérables seraient en même temps regroupés en associations de producteurs, afin de permettre de leur donner un certain appui et suivi.
6. Continuer à financer les distributions de RPS dans les provinces prioritaires (c'est à dire celles bénéficiant de distribution de kits semences ET étant encore sujettes aux actions de pillage) pour la saison agricole 2002B. En fonction des résultats de l'étude menée par le PAM sur l'utilisation des RPS et des saisons agricoles 2002A et 2002B, reconsidérer la pertinence de continuer à financer ces distributions pour la saison agricole 2003A.
7. La mise en place de centres de multiplication de semences en coopération avec les autorités agricoles locales devrait permettre à terme aux cultivateurs de ne plus dépendre des distributions de la FAO, et permettra à celle-ci de se dégager de ce secteur. Cependant, comme il s'agit ici clairement d'une action de développement, il serait recommandable que ce soit le PREBU qui finance et qui fournisse l'assistance nécessaire à la mise en place de ces centres – tandis que le rôle de ECHO devrait se limiter à identifier les localités où la mise en place de tels centres serait justifié.

8. ENSEIGNEMENTS

Les agences d'aide humanitaire maintiennent une position de neutralité lors de conflits. Le principe est en effet d'appuyer les populations en détresse, quelles que soient leurs origines et leurs affiliations politiques. Cependant, cela peut entraîner des situations de refus de collaboration de la part des autorités. Un exemple symptomatique en est l'attitude négative des autorités de la province de Bujumbura Rural envers l'aide alimentaire (argumentant que celle-ci sert à alimenter les rebelles).

Le problème vient du fait que, par leur principe de neutralité, les organisations humanitaires ne peuvent faire usage d'un levier politique afin de faire fléchir des autorités locales réticentes. Cependant, dans le cas du Burundi, la Commission européenne fait usage de l'instrument de l'aide budgétaire, qui est essentiel à la survie de la fonction publique du pays. Il serait recommandé que la délégation de la CE à Bujumbura utilise le levier politique que lui permet cet instrument afin d'imposer des conditionnalités de coopération des autorités avec les acteurs humanitaires.

Il est malheureusement un constat que ce sont dans les provinces en crise aiguë, là où les besoins humanitaires sont les plus importants, que les agences de l'aide humanitaire sont absentes, à cause des risques trop importants qu'y encourent leurs agents. Les expériences malheureuses dans la province de Makamba démontrent la futilité d'essayer à tout prix d'assister des populations en détresse dans des situations de risques trop importants. Il paraît plus pertinent de limiter l'appui aux camps de déplacés et de réfugiés qui se créent spontanément en limite de ces zones de conflits, et d'attendre que des conditions plus favorables de sécurité soient atteintes avant de lancer des opérations au sein de ces provinces sinistrées.

⁷ Actuellement, les kits semences sont standardisés et comprennent des semences de haricots et de divers légumes, or, ces cultures ne conviennent pas à certaines zones agro-écologiques.

ANNEXES

- 1. Termes de référence**
- 2. Abréviations**
- 3. Carte des régions couvertes par les opérations financées sous le Plan Global**
- 4. Listes des personnes interviewées et des sites visités**
- 5. Liste des documents consultés**

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE

TERMS OF REFERENCE for the evaluation of ECHO's Global Humanitarian Plans in
Burundi - **Contract n°: ECHO/EVA/210/2001/01012**

Firm: **TRANSTEC S.A.**

Name of consultants : **Michel Leblanc
Xavier Detienne
Olivier Barthès**

Introduction

a. Context of the humanitarian crisis:

Since Burundi became independent on 1 July 1962, it has experienced periods of calm alternating with violent clashes which have caused the death of several hundred thousand people and the internal displacement of 850 000 others and forced 570 000 people to take refuge in the neighbouring countries. At the same time, the country's humanitarian, social and economic situation has declined dramatically.

The country is currently facing a deep crisis since the assassination, in 1993, of President Melchior Ndadaye. In 1996 when Major Buyoya took the power by force, the international community, after suspending structural aid, imposed severe economic sanctions on Burundi. These were finally lifted in January 1999.

The same year, the Arusha Commission was set up to initiate reconciliation and the restoration of peace in Burundi. The crisis in the summer of 1999, exacerbated by the war in the Democratic Republic of the Congo (DRC), resulted, however, in a new flare-up of the armed clashes in Burundi. The Burundian Government decided then to regroup 350 000 people in camps in order to remove support for the rebels.

In November 1999, Nelson Mandela became chairman of the Arusha Commission, and on 28 August 2000, the Peace Agreement was signed by the majority of the Burundian political parties except the two main rebels groups, FNL and CNDD-FDD.

However, the agreement did not solve essential points such as the cease-fire, the composition of the transitional government, the reform of justice, administration and the armed forces, demobilisation and reintegration of ex-combatants. Further negotiations between the parties are on going and an Implementation Monitoring Committee (IMC) of the Agreement has been set up. However, for the time being, the Peace process is in deadlock, as the parties cannot find an agreement on the leaders of the transitional government and on the timing of the cease-fire.

b. Humanitarian situation:

Internal rivalry and clashes between opposing groups have caused the death of hundreds of thousands of people, disrupted the social structure and the population's humanitarian situation and rendered the country's administrative structures ineffective, with disastrous effects for the social and health infrastructure. This state of affairs has made the country very unsafe. It is therefore difficult for people to carry out their daily activities, particularly in the cultivation of basic food crops, so that in most cases they are unable to provide for themselves. The dangerous conditions have in many cases been a serious obstacle to the provision of humanitarian aid. At present, 13.7% of Burundi's population (6 700 000 inhabitants) is displaced, either scattered within the country's borders or having taken refuge abroad.

c. ECHO's response:

ECHO Objectives and Strategies in the country

ECHO, which has been in Burundi since 1993, provides "extended" humanitarian aid as suggested by the meeting in Ottawa in August 1998 in order to ensure that when the time comes there can be a flexible and sufficiently smooth transition from humanitarian aid to development assistance.

While the global plan for 2000 concentrated on operations targeted at the population regrouped/displaced in the west of the country, events since then, in particular the dismantling of the "regroupment" camps, have required a new focus and approach.

In 2001, ECHO's activities have, therefore, **three general objectives**: preparation of the areas, and population in those areas, for the possible return of refugees and resettlement of displaced persons; continued support for the population affected through consolidation of current activities; preparation of the resumption of structural aid allocated by DG DEV.

The operational areas targeted remain largely the same as in 2000; support for agriculture/food aid; nutrition; health; water/sanitation; non-food products; protection activities; logistics (aircraft service); large reserves to cope with the possible repatriation of refugees.

The operations in 2001 are covering the same provinces as those assisted in 2000 but they have also been extended to the provinces in the East of the country from where are a large number of refugees originated.

Financial Decisions:

- ECHO/BDI/210/2000/01000 for an amount of 13.78 million € in 2000
- ECHO/BDI/210/2001/01000 for an amount of 20 million € in 2001

d. **Justification and timing of the evaluation**: Evaluation should be undertaken by September 2001 as implementation of the current Global Plan 2001 is now at mid-term and can be assessed. Equally, the programming of any further Global Plan will have to be undertaken during the autumn.

Purposes of the evaluation

Global Objective

To obtain the necessary information to allow ECHO to decide strategies and improve any future actions in Burundi. This should also propose how flexibility of response can be maintained should a large number of refugees return.

Specific Objectives

To have an independent structured evaluation of the results of the Global Plan in **-relevance, impact, effectiveness, efficiency and, if appropriate, sustainability-** and of the way these results have been achieved. The evaluation should contain conclusions and recommendations at both strategy and operational levels.

Desired results

The desired results of the evaluation are:

- To obtain an overall view of the funded actions, showing their intervention logic and their relation to the overall objectives of the Global Plan and to the overall objectives of the Commission in the country. This will require the following:
 - an analysis of the strategy and methodology used in the elaboration of the Global Plans.

- an analysis of the coherence, co-ordination and complementarity of the actions implemented under the Global Plans with regard to other actions funded or carried out by other actors or EC instruments, taking into account the ECHO mandate.
- an analysis of a future hand over strategy given that in Burundi it is accepted that ECHO goes beyond the first stage of relief, but that contingency planning should nevertheless be in place for a hand-over to structural aid donors.
- To assess the results and the means employed as compared to the objectives mentioned in 2.2.
- To draw conclusions and make operational recommendations for improvement and strategy.

The consultant will take into account the non-exclusive list of criteria referred to in 2.2. The definition of these criteria and sample questions to be answered regarding each of them is given in annex 2 to these ToR.

The depth in the study of these criteria will depend on the level of implementation of the Global Plans and of the importance given to these by ECHO during the briefing session.

Other cross-cutting issues which may be relevant for the study are:

- Gender;
- Security of aid workers;
- Respect of Human Rights;
- Donor visibility;

Work Plan

The evaluation is divided into 3 phases:

Briefing and Desk Study in Brussels: 3 days maximum

- A **briefing** at ECHO with the responsible staff during which all the documents available for the mission and necessary clarifications will be provided by the operational unit and other services of the Commission.
- **Examination and analysis** of documents. This phase will allow the basis for a careful planning of the activities/visits to be undertaken while in the field.

Field Study: 30 days

- The consultants must work in collaboration with the relevant Commission Delegation, the ECHO correspondent, the ECHO partners, local authorities, international organisations and other donors;
- The consultants should devote **the beginning of the mission** to the area concerned to preliminary and preparatory discussions with the Delegation, the ECHO correspondent and local ECHO partners;
- At **the end of the mission** the consultants should hold a meeting with the Delegation, the correspondent and ECHO partners for observations arising from the evaluation.

Debriefing and submission of reports: 2 days maximum

- The first **draft report** in accordance with the full format given in point 4.2 below shall be submitted by electronic transmission (Word 7.0 format or a more recent version) to ECHO 15 days after the consultant's return from the field.

- A **debriefing** at ECHO of 2 days. The session's starting date will be fixed by ECHO not less than 10 working days after the submission of the first draft reports. Prior to the meeting any substantial comments by the concerned ECHO services will have been transmitted in writing to the consultant by ECHO-Evaluation.
- A **revised text** will be submitted to ECHO, which should mark its agreement within 15 days or request further amendments.
- Submission of the **final report**.

During all this process the independence of the consultants should be respected. Therefore, the inclusion in the final report of the remarks made by ECHO, other EC services, or partners will solely depend on the consultant's judgement.

Reports

The evaluation will result in the drawing up of 4 reports (1 per sector and 1 synthesis report) written in a straight forward manner, in French, of a maximum length of 18 pages including the Executive Summary which should appear at the beginning of the report.

The evaluation report is an extremely important working tool for ECHO. The report format appearing below must, therefore, be strictly adhered to:

- *Cover page*
- title of the evaluation report:
 - “Burundi, Global Plans 2000/2001- Health and Nutrition”;
 - “Burundi, Global Plans 2000/2001- Water & Sanitation”;
 - “Burundi, Global Plans 2000/2001- Food security and Agricultural Production”;
 - “Burundi, Global Plans 2001/2001- Synthesis Report”;
- date of the evaluation;
- name of the consultant;
- Indication that the report has been produced at the request of the European Commission, financed by it and that the comments contained therein reflect the opinions of the consultant only.
- *Table of contents*
- *Executive Summary:*

A tightly-drafted, to-the-point and free-standing Executive Summary is an essential component. It should be short, **no more than two or three pages**. It should focus on the key purpose or issues of the evaluation, outline the main analytical points, and clearly indicate the main conclusions, lessons learned and specific recommendations. Cross-references should be made to the corresponding page or paragraph numbers in the main text. The structure of the Executive Summary must be as follows:

- EVALUATED GLOBAL PLAN
- DATE OF EVALUATION:
- CONSULTANT'S NAME :
- PURPOSE & METHODOLOGY:
- MAIN CONCLUSIONS:
These conclusions should refer to the main evaluation criteria and cross-cutting issues identified by the consultant and set out under point 2 of the ToR.
- RECOMMENDATIONS:
- LESSONS LEARNED:

- *Main body:*
The main body of the report shall elaborate the points listed in the Executive Summary. It would include references to the methodology used for the evaluation and the context of

the Global Plan. In particular, for each key conclusion there should be a corresponding recommendation. Recommendations should be as realistic, operational and pragmatic as possible; that is, they should take careful account of the circumstances currently prevailing in the context of the Global Plan, and of the resources available to implement them both locally and in the Commission **(15 pages maximum)**

- Annexes:
 - Terms of Reference;
 - List of persons interviewed and sites visited;
 - Map of the areas covered by the operations financed under the Global Plan;
 - Abbreviations.

All confidential information shall be presented in a separate annex.
Each report shall be drawn up in 20 copies and delivered to ECHO.
The report should be submitted with its computer support (diskette or CD ROM, Word 7.0 format or a more recent version) attached.

Tasks of the consultants

This evaluation is part of a global evaluation that should be carried out by a team of 3 experts with both experience in the humanitarian field and in the evaluation of humanitarian aid. These experts must agree to work in high risk areas. Solid experience in relevant fields of work to the evaluation and in the geographic area where the evaluation takes place is also required. Knowledge of the French language is obligatory.

The team members are responsible for the following sectors:

Mr. Michel LEBLANC: Team leader in charge of the Synthesis report and Food security and Agricultural Production

Mr. Xavier DETIENNE: Water & Sanitation

Mr. Olivier BARTHES: Health and Nutrition

Timetable

The evaluation will last 54 days for Mr. Leblanc, team leader, and 49 days for Mr. Detienne and Mr. Barthès, beginning with the date of signature of the contract by the last party and ending no later than 20/12/2001 with the acceptance of the final reports.

ANNEXE 2 : ABREVIATIONS

ACF	ONG Action Contre la Faim
AHP	ONG Austrian Help Programme
CARE	ONG Cooperation for American Relief Everywhere
CE	Commission Européenne
CNS	Centre Nutritionnel Supplémentaire
CNT	Centre Nutritionnel Thérapeutique
ECHO	Office Humanitaire de la Commission Européenne
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
FBU	Franc Burundais
FICR	Fédération Internationale de la Croix Rouge
GVC	ONG Groupe du Volontariat Civil
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
LRRD	Linking Relief, Rehabilitation and Development
ONG	Organisation non-gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCAC	PROGRAMME Cadre d'Appui aux Communautés
PREBU	Programme de Réhabilitation du Burundi
PRRO	Intervention prolongée de secours et de redressement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RPS	Rations de Protection de Semences
SICIAV	Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité alimentaire et la Vulnérabilité

Note : saisons agricoles au Burundi

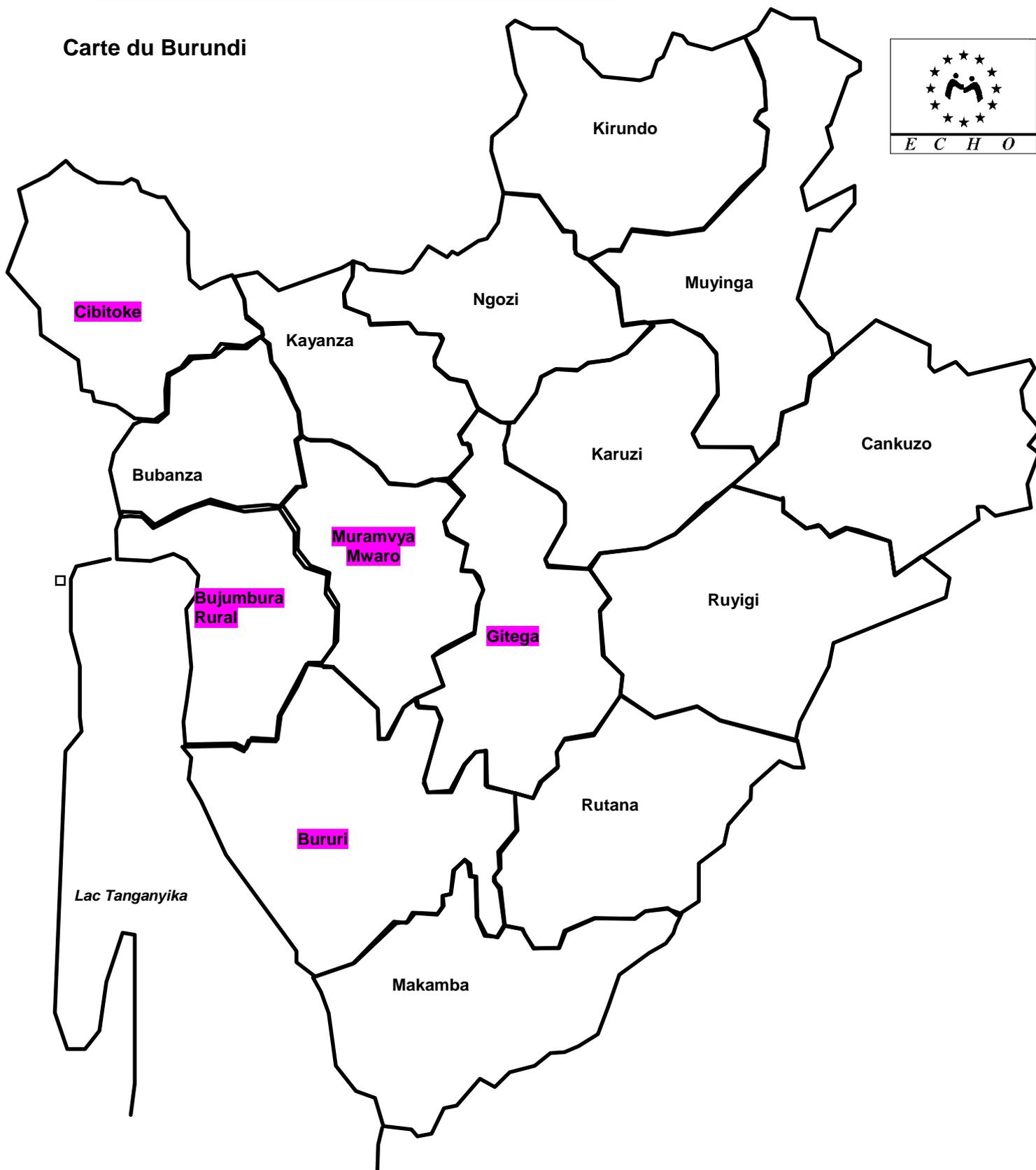
Saison A : correspond au passage de la zone inter-tropicale de convergence vers le sud, et s'étend d'octobre à janvier.

Saison B : correspond au passage de la zone inter-tropicale de convergence vers le nord, et s'étend de mars à mai.

Saison C ou saison des marais : s'étend de juin à septembre.

ANNEXE 3 : CARTE DES REGIONS COUVERTES PAR LES OPERATIONS DE SECURITE ALIMENTAIRE FINANCEES SOUS LE PLAN GLOBAL⁸

Carte du Burundi



⁸ Note : les opérations de la PAM et de la FAO recouvrent tout le pays.

ANNEXE 4 : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES ET DES SITES VISITES

<p>24 - 25 septembre Commission européenne, Bruxelles - briefing</p> <ul style="list-style-type: none"> - Richard Lewartowski, Administrateur, ECHO - Jacqueline Coëffard, Evaluation, ECHO - Sandra Goffin, Desk Burundi, ECHO - Maité Orens Teleki, Gestionnaire, ECHO - Frank Minjat, ex-correspondant ECHO à Bujumbura - Alfonso Pascual Perez, Programmeur, DG-Développement
<p>27 – 28 septembre Voyage Bruxelles – Bujumbura Réunion de coordination nutrition – UNICEF</p>
<p>29 septembre - Briefing par l'équipe ECHO Burundi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anja Bienert, correspondant ECHO à Bujumbura - Samy Cecchin, correspondant ECHO à Bujumbura - Paul Goffin, expert développement, PREBU
<p>1 – 2 octobre, Bujumbura</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cyriaque Baricako, Directeur du PREBU - Jean-Berchmans Nsabiyuma, Directeur du CELON - Georg Charpentier, Représentant Résident PNUD - Denise Gordon, Chef de Bureau OCHA - Thomas Ndiye Mokake, Directeur adjoint, PAM - Jean-Alexandre Scaglia, coordinateur des opérations agricoles d'urgence, FAO
<p>3 – 4 octobre, ONG GVC, province de Bujumbura Rural</p> <p>Visites : Centre de santé de Buhonga CNS de Ruyaga Centre de santé de Maranyva CNS + CNT de Gatumba Centre de santé de Muberure Centre de santé de Rushubi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stefania Piccinelli, coordinatrice GVC - Gouverneur de la province de Bujumbura Rural
<p>5 – 6 octobre, ONG MSF-Suisse, province de Bujumbura Rural</p> <p>Visites : Centre de santé de Mayuyu Centre de santé de Karinzi</p> <ul style="list-style-type: none"> - José Martinez, MSF-Suisse - Didier Salzmans, administrateur CICR - Mary Perkins, chef adjointe de délégation, CICR
<p>6 – 7 – 8 octobre : Bujumbura Réunion du Comité Technique HCR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Henri Gourgue, Assistant Technique Principal, PREBU - Alain Pillet, Directeur CARE Burundi - Cyndi Scarlett, programme/marketing officer, World Vision - Bernard Lambrette, chargé du bureau du HCR
<p>9 octobre : province de Bujumbura Rural</p> <p>Visite : Distribution de semences et houes à Kabezi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maire de la commune de Kabezi
<p>10 – 11 octobre : ONG Concern, province de Cibitoke</p> <p>Visites : Groupements de Kibati 2, Bumba 1 et Bumba 2 à Bukinyanana Groupements de Kafumbegeti et de Nyangaseki à Mabayi Groupements de Gasenyi, de Ndava 1 et de Ndava 2 à Buganda Réunion de coordination DPAE-groupements-Concern à Mabayi.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gouverneur de la province de Cibitoke

<ul style="list-style-type: none"> - Directeur de la DPAE de Cibitoke - Chef du service vétérinaire provincial de Cibitoke - Laurent Mailait, chargé de programme sécurité alimentaire, Concern.
12 octobre : Bujumbura
<ul style="list-style-type: none"> - Mohammed Mehmache, Directeur ACF - Claire Fissini, responsable programme sécurité alimentaire, ACF - Mathurin Gbetibouo, Représentant Résident, Banque Mondiale - Geoffrey Rudd, chargé d'affaires, Délégation de la CE
15 – 16 octobre : ONG AHP, province de Bururi
Visites : Groupement de Tora 1 à Tora Groupement Muyana à Buyengero Groupement Muyange à Burambe CNT et CNS à Rumonge Groupement Rumonge à Rumonge Groupement Muhweza à Rutovu
<ul style="list-style-type: none"> - Kristian Stokholm, coordinateur AHP - Directeur de la DPAE de Bururi - Gaétan Blais, Directeur du Programme Cadre d'Appui aux Communautés PCAC
17 – 18 – 19 octobre, ONG Solidarités, provinces de Muravya et Mwaro
Visites : Groupement de Nyarucamo à Bukeye Groupement de Kibumbu à Mbuye Groupements Ndava et Matongo à Ndava Centre semencier de la DPAE de Mwaro à Gisozi
<ul style="list-style-type: none"> - Gilles, responsable volet sécurité alimentaire, Solidarités - Hervé Deteil, expert sécurité alimentaire, projet Mogambo-nord - Gouverneur de la province de Mwaro - Olivier Coste, conseiller économique, Délégation de la CE
20 –21 –22 –23 octobre : Bujumbura
Débriefing Délégation/ECHO le 22 octobre
<ul style="list-style-type: none"> - Christian Topiac, directeur coopération française au Burundi - Marc Kogoshi, Chef de Cabinet, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
24 – 25 octobre : voyage Bujumbura - Bruxelles
13 novembre : debriefing à Bruxelles

ANNEXE 5 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

Banque Mondiale au Burundi

1. Editoriaux 1, 2, 3, 4 et 5 (2001).

Délégation de la CE

1. Cadre de coopération entre la république du Burundi et la Communauté européenne – Programme indicatif National (8^e FED)
2. Projet document de stratégie de la coopération – 8^e FED – Burundi
3. Document de stratégie de la coopération avec le Burundi, annexes.

ECHO

1. Plan Global 2000 Burundi
2. Burundi : plan d'intervention 2001

FAO

1. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2000/
2. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2001/01015
3. Proposition d'opération et d'une demande de financement, mars 2001
4. Proposal for an operation and a financing request for urgent operations (undated)
5. Analyse d'impact – la sécurité alimentaire au Burundi suite à la distribution des semences et des outils pendant les saisons 99A et 99B, synthèse, avril 2000.
6. Impact assessment study, distribution of seeds and tools to victims of conflict and drought, final report, Felix Gebherdt, novembre 2000.
7. Evaluation de l'opération de distribution des semences et de la ration de protection des semences, saison 2001B, juin 2001
8. Evaluation des distributions d'intrants agricoles et des perspectives de productions vivrières, campagne 2001B, avril 2001.
9. Rapport d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires au Burundi – saison agricole 2001A, janvier 2001.
10. Document de projet, appui à la surveillance de la sécurité alimentaire au Burundi, février 2001.
11. Restoring farmers' seed systems in disaster situations, FAP Plant Production and Protection paper n° 150

FICR

1. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2000/01013, juillet 2000.
2. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2000/01016, octobre 2000.
3. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2001/01015, mars 2001
4. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2001/01020, juin 2001.

Gouvernement du Burundi

1. Revue sur le Burundi, année 2000, indicateurs économiques et sociaux, Ministère des Finances, juin 2001.

OCHA

1. Burundi, humanitarian situation briefing kit , August 2001.
2. Update of the humanitarian situation, September 2001.

3. Emergency fact sheet Burundi.
4. Elements for an IDP Action Plan in Burundi (draft), July 2001.

ONG ACF

1. Proposition d'opération (Kayanza, Ngozi et Bujumbura), avril 2001.
2. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2001/01010, mars 2001.
3. Evaluation de la situation de sécurité alimentaire en province de Ruyigi, octobre 2001.
4. Proposition d'opération, programme de sécurité alimentaire dans la province de Ruyigi – Burundi, septembre 2001.

ONG AHP

1. Proposal for an operation and financing request, May 2000.
2. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2000/01006, mars 2000.
3. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2001/01019, mars 2001.

ONG Concern

1. Proposal for funding, décembre 2000.
2. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/01002, décembre 2000.

ONG Solidarités

1. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2001
2. Rapport d'activités trimestriel 1, juin 2001.
3. Rapport d'activités trimestriel 2, septembre 2001.

ONG Vispe

1. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2000/01011, juillet 2000.

Programme alimentaire Mondial

1. Funding proposal for WFP operation in Burundi, September 2000.
2. Revised funding proposal for WFP activities in Burundi in the framework of the Great Lakes Regional PRRO 10062.0, August 2001.
3. Proposal for an operation and a financing request (distribution of oil to the CNS and CNT), March 2001.
4. Budget for operation contract ECHO/BDI/210/2001/01009, March 2001.
5. Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2001/01009.

PREBU

1. Termes de Référence
2. Proposition technique
3. Annexe 2 de la convention de financement : dispositions techniques et administratives d'exécution.

USAID

1. Food for Peace report on WFP operations in Burundi, June 2001.